



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Droit à l'égalité réelle dans les outre-mer

Question au Gouvernement n° 1036

Texte de la question

PAIX EN PALESTINE

Mme la présidente. La parole est à M. Thomas Portes.

M. Thomas Portes. Ma question s'adresse au premier ministre.

L'histoire de la Palestine n'a pas commencé le 7 octobre 2023. Elle ne s'est pas terminée le 10 octobre 2025. Qui dans cet hémicycle a d'ailleurs réellement cru au cessez-le-feu à Gaza, à ce prétendu plan de paix, sinon ceux dont l'impunité d'Israël protège leurs propres responsabilités ? Ce plan prolonge une logique coloniale ancienne : celle qui regarde les Palestiniens comme un peuple absent. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NFP.*) Comment croire qu'un État impérialiste comme les États-Unis d'Amérique, allié inconditionnel d'Israël, pourrait administrer un territoire ravagé par deux années de guerre coloniale ? En votant ce texte, la France a engagé sa responsabilité politique et morale ! Vous avez installé une tutelle néocoloniale sur la Palestine, confiant l'avenir de Gaza à l'État même qui l'a anéanti ! Vous détournez les yeux de la Cisjordanie où la colonisation s'intensifie, et du Liban, dont Israël annexe une partie en multipliant les crimes de guerre.

Depuis le 10 octobre 2025, 345 Palestiniens ont été assassinés par Israël. Voilà le sens de la paix pour Israël aujourd'hui. Après deux ans de génocide, le bilan est terrifiant : plus de 70 000 morts, des centaines de milliers de blessés, des milliers d'amputés, des milliers d'orphelins, des familles entières, nourrissons dans les bras, qui dorment sous des tentes ouvertes à la pluie. Écoutez le poète palestinien Elias Sanbar s'adressant à son fils : « Ne t'inquiète pas, la Palestine est une arête coincée dans la gorge du monde. Personne ne parviendra à l'avaler. »

Je le dis à la jeunesse française,...

M. Fabien Di Filippo. Ah, l'importation des conflits !

M. Thomas Portes. ...inquiète du monde qu'on lui montre : personne n'avalera la Palestine ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NFP.*) Quand les gouvernements tombent moralement, les peuples deviennent le dernier rempart : samedi prochain, à l'appel de plus de quatre-vingts organisations, des milliers de personnes défileront à Paris en soutien au peuple palestinien ; nous marcherons contre votre inaction complice, nous marcherons pour qu'enfin des sanctions concrètes soient prises contre l'État israélien et pour la libération de toute la Palestine.

Monsieur le premier ministre, allez-vous enfin prendre des sanctions concrètes contre l'État israélien ou continuer à jouer le rôle de complice du génocide dans la bande de Gaza ? (*Les députés du groupe LFI-NFP se lèvent et applaudissent longuement. - M. Benjamin Lucas-Lundy et Mme Soumya Bourouaha applaudissent également.*)

Mme la présidente . La parole est à Mme la ministre déléguée chargée de la francophonie, des partenariats internationaux et des Français de l'étranger.

Mme Eléonore Caroit, ministre déléguée chargée de la francophonie, des partenariats internationaux et des Français de l'étranger . La situation demeure tragique à Gaza, vous avez raison de le rappeler. Le chemin vers la paix est encore long, mais on avance vers une solution politique durable. Le cessez-le-feu demeure fragile et l'aide humanitaire est encore très largement insuffisante. La semaine dernière, le Conseil de sécurité des Nations unies a adopté une résolution visant à mettre en œuvre le plan de paix américain. La France a soutenu cette résolution parce que notre objectif est le retour à Gaza d'une autorité palestinienne réformée et l'établissement d'un État palestinien vivant en paix et en sécurité aux côtés d'Israël, conformément à la déclaration qui a été adoptée aux Nations unies en septembre à l'initiative de la France.

Trois priorités guident nos actions ; la première est humanitaire, la seconde sécuritaire et la troisième a trait à la gouvernance.

La priorité humanitaire, c'est que les opérations doivent reprendre massivement et sans entrave sous l'égide des Nations unies et des organisations internationales pour répondre à la détresse de la population de Gaza. Le président de la République a annoncé une contribution humanitaire et des livraisons de fret d'urgence. Les livraisons ont repris. Les restrictions à l'acheminement doivent être levées parce que, comme je vous le disais, l'aide humanitaire reste insuffisante.

La deuxième priorité, c'est évidemment la sécurité. Une force internationale de stabilisation sera déployée aux côtés de l'Autorité palestinienne. L'objectif est de garantir le cessez-le-feu, de contribuer au désarmement du Hamas et des groupes armés et de préparer le retour de l'Autorité palestinienne à Gaza. La France contribuera au renforcement des forces de sécurité palestiniennes à travers les missions EU BAM Rafah et Eupol Cops, dont le mandat a été étendu et renforcé.

La troisième priorité concerne la gouvernance. La résolution du Conseil prévoit un conseil pour la paix – *board of peace* – et un comité technique avec des personnalités palestiniennes. De son côté, la France instituera un comité franco-palestinien pour accompagner les réformes que l'Autorité palestinienne s'est engagée à mettre en œuvre et pour consolider l'État de la Palestine dans tous ses aspects juridiques, constitutionnels et institutionnels. Nous contribuerons au centre de coordination...

Mme la présidente . Merci de conclure.

Mme Eléonore Caroit, ministre déléguée . Bref, notre objectif est de faire valoir le processus de stabilisation et de parvenir enfin à une solution politique. (*M. Jimmy Pahun et M. Éric Martineau applaudissent.*)

Mme la présidente . La parole est à M. Thomas Portes.

M. Thomas Portes . C'est une réponse coloniale ! La Palestine ne se fera pas sans les Palestiniens. Vous ne pourrez jamais décider sans les Palestiniennes et les Palestiniens ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NFP.*)

Données clés

Auteur : [M. Thomas Portes](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (3^e circonscription) - La France insoumise - Nouveau Front Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1036

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Francophonie, partenariats internationaux et Français de l'étranger

Ministère attributaire : Francophonie, partenariats internationaux et Français de l'étranger

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 27 novembre 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 27 novembre 2025